

## REPÈRES

Cisjordanie :  
des maires  
pour qui ?

■ En nommant d'office dimanche trois maires palestiniens modérés à Ramallah, El Bireh et Hébron, Israël tente à nouveau l'impossible, avec l'appui cette fois de la Jordanie : miner la popularité de l'Organisation de libération de la Palestine et favoriser l'émergence d'un leadership pro-jordanien en Cisjordanie occupée.

Officiellement, bien sûr, les deux parties nient que ces nominations aient une implication politique. Pour le général Ephraïm Sneh, chef de l'administration israélienne d'occupation, il ne s'agit là que de « la remise dans des mains arabes » des dernières municipalités tenues par des officiers israéliens.

Après la destitution par Israël, au début des années 80, des maires pro-OLP élus en 1976, les principales villes de Cisjordanie, sauf Bethléem, étaient dirigées par des Israéliens. Jérusalem refuse catégoriquement l'organisation de nouvelles élections qui, selon un récent sondage d'opinion, se traduiraient par une victoire des fidèles de Yasser Arafat.

Le ministre jordanien des Affaires étrangères Marwan Doukhan explique, lui, qu'Amman reconnaît ces trois maires, qui ont d'ailleurs traversé le Jourdain il y a peu de temps pour obtenir le feu vert jordanien, car « il est préférable que des personnalités arabes remplacent des officiers israéliens ».

Cette coopération israélo-jordanienne s'ébauche de plus en plus ouvertement depuis la rupture du roi Hussein avec l'OLP. La mise en selle de nouvelles équipes municipales, remarque-t-on, intervient quelques jours après la décision israélienne d'autoriser la réouverture, à Naplouse, d'une branche de la Amman-Cairo Bank, première banque arabe à pouvoir opérer, sous la double tutelle financière israélo-jordanienne, dans les territoires occupés depuis 1967. Amman a d'ailleurs décidé d'intégrer aussitôt les trois municipalités dans le plan quinquennal de \$3 milliards destiné au développement économique de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

Prévisible, la réponse des diverses factions palestiniennes et des anciens maires destitués, comme Mustafa Natshe et Bassam Shaka, ne s'est pas fait attendre : dénonciation virulente de ces nominations qui illustrent la « collusion israélo-jordanienne pour tenter d'éliminer l'OLP », et qui « trahissent les objectifs nationaux du peuple palestinien ». Le FPLP, qui a revendiqué en mars dernier l'assassinat de Zafer el-Masri, le maire de Naplouse nommé par Israël, a averti même que « le grand bras de la révolution est capable d'infliger la peine de mort ».

Les nouveaux maires, qui se disent « apolitiques », se défendent en affirmant ne vouloir s'occuper que de gestion municipale et d'expansion économique. Des questions pourtant on ne peut plus politiques dans une région où l'occupant contrôle l'essentiel du pouvoir politique et économique et en dispose selon ses intérêts, comme en témoigne l'expropriation des terres et de l'eau et la multiplication des colonies de peuplement sionistes.

Selon certains observateurs lucides, comme Meron Benvenisti, cette situation d'annexion rampante sera bientôt irréversible dans les territoires occupés, avec pour l'État d'Israël un réel danger de « syndrome sud-africain », soit la perpétuation d'une catégorie, bientôt majoritaire, d'habitants du « grand Israël », dépourvus de droits civiques et fournissant une main-d'œuvre à bon marché.

C'est là d'ailleurs le vice premier du dernier plan israélien : l'amélioration des conditions de vie en Cisjordanie assortie d'une autonomie très limitée ne peut apaiser le nationalisme palestinien, car ce dernier se nourrit bien de la perpétuation de l'occupation, comme l'a répété hier Abou Iyad, porte-parole de l'OLP.

GILBERT GRAND

Reagan nomme un Noir comme  
ambassadeur en Afrique du Sud

photo Reuter  
M. Edward Perkins, diplomate de carrière, sera le premier ambassadeur américain de race noire en Afrique du Sud.

■ WASHINGTON — Le président Ronald Reagan a nommé hier Edward Perkins, diplomate de carrière, ambassadeur des États-Unis à Pretoria où il sera le premier ambassadeur de couleur à représenter Washington.

La nomination intervient au lendemain du rejet par la Chambre des représentants d'un veto du président à des sanctions contre l'Afrique du Sud votées par le Congrès. Elle vise apparemment à persuader le Sénat de ne pas suivre l'exemple des représentants en votant contre son veto. Les sénateurs doivent se prononcer sur le veto aujourd'hui.

Pour sa part, le secrétaire d'État George Shultz a averti hier un groupe de sénateurs américains qu'une annulation par le Sénat d'un veto présidentiel à des sanctions décrétées par le Congrès contre Pretoria affaiblirait « l'autorité » de M. Reagan en politique étrangère.

Un tel vote, faisant suite à celui de la Chambre lundi soir, nuirait aux « capacités de négociation » du président américain

lors de ses prochains entretiens en Islande avec le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev, a ajouté M. Shultz, selon un des sénateurs avec qui il s'est entretenu.

Le sénateur Charles Glassey (Républicain de l'Iowa) a estimé que cet argument n'avait pas eu beaucoup d'effet dans la mesure où le problème de l'Afrique du Sud ne devrait pas être au centre des entretiens de Reykjavik.

De nombreux experts estiment que le Sénat, qui s'est prononcé par 88 voix contre 14 en faveur des sanctions, devrait sans problème annuler aujourd'hui le veto de M. Reagan par un nouveau vote à la majorité des deux tiers.

Par ailleurs, la cour d'appel d'Afrique du Sud a anéanti hier les espoirs de libération de milliers de prisonniers politiques en confirmant le jugement d'un tribunal qui ordonnait le maintien d'un d'entre eux en prison.

Le mois dernier la Cour suprême de Durban dans le Natal (ouest du pays) avait fait libérer un détenu noir, Solomon Tsenoli, en faisant valoir que le président Pieter Botha avait outre-

passé ses pouvoirs en autorisant des arrestations dans le cadre de l'état d'urgence imposé le 12 juin.

Mais trois jours plus tard une autre Cour suprême, celle de Pietermaritzburg, également dans le Natal, avait au contraire rejeté l'appel d'un détenu blanc, Peter Kerchoff, demandant à être libéré sur les mêmes bases.

La Cour d'appel d'Afrique du Sud hier a confirmé ce dernier jugement, prolongeant ainsi la détention sans procès de M. Kerchoff ainsi que de milliers d'autres détenus qui dans le cas contraire auraient pu attaquer en justice leurs ordres de détention.

D'autre part, des élections anticipées auront lieu en Afrique du Sud au premier semestre de l'an prochain, sans doute en avril, estimaient hier la plupart des commentateurs politiques du pays.

C'est la conclusion qu'ils ont tirée d'un discours du président Pieter Botha la veille à East London annonçant qu'il n'y aurait pas d'élections législatives anticipées en Afrique du Sud cette année.

La grande confrontation entre le Parti national (NP, au pouvoir avec 123 sièges sur les 178 que compte l'assemblée parlementaire blanche) et l'extrême droite (Parti conservateur, CP, et Parti national renoué, HNP, avec 19 sièges) a donc été ajournée, contre l'attente générale, sans doute pour donner au NP le temps de mieux s'y préparer.

De plus le président Botha a démissionné hier de ses fonctions de chef du Parti national (NP, au pouvoir) pour la province du Cap, poste qu'il occupait depuis 20 ans.

Il n'a pas précisé les raisons de sa démission, qui a été interprétée par certains observateurs comme la première étape d'un retrait progressif de la scène politique. Il continuera à diriger le parti au niveau national.

Enfin, le voyage que le secrétaire d'État George Shultz devait effectuer en Afrique au début du mois d'octobre a été reporté en raison de la rencontre préparatoire Reagan-Gorbatchev les 11 et 12 octobre en Islande.

— AFP, AP, UPI, Reuter

Pologne: Lech Walesa forme au grand jour  
une nouvelle direction de Solidarnosc

■ VARSOVIE — Le prix Nobel de la paix Lech Walesa a annoncé hier à Gdansk la formation d'une nouvelle direction nationale de Solidarnosc au grand jour, remplaçant l'ancienne direction clandestine du syndicat dissous dont deux membres ont réapparu publiquement hier à Varsovie.

Le gouvernement du général Wojciech Jaruzelski a réaffirmé hier son opposition à tout contact avec le syndicat dissout Solidarité, interdit sous le régime de la loi martiale il y a près de cinq ans.

Jerzy Urban, porte-parole du gouvernement, a tenu à réitérer le refus des autorités de rencontrer des représentants du syndicat, y compris son chef, Lech Walesa.

Les sept membres de la nouvelle direction de Solidarnosc, appelée « Conseil provisoire » de Solidarnosc, sont tous anciens membres de la « Commission provisoire de coordina-

tion » (TKK) clandestine du syndicat, arrêtés par la police, emprisonnés pour tentative de coup d'État, et libérés par des amnisties.

Il s'agit de MM. Zbigniew Bujak (Varsovie), Bogdan Lis et Bogdan Borusewicz (Gdansk), Wladyslaw Frasyniuk et Jozef Pinior (Wroclaw), Tadeusz Jedyndak (Katowice) et Janusz Palubicki (Poznan). M. Walesa reste président de Solidarnosc.

Simultanément à Varsovie, deux des principaux animateurs de la clandestinité, MM. Wiktor Kulerski, 43 ans, successeur de M. Bujak dans la TKK, et Jan Litynski, 41 ans, responsable des structures clandestines de Varsovie (RKW), ont réapparu publiquement. Ils ont annoncé la réactivation « à la surface » de la RKW dont tous les membres sont également d'anciens clandestins : Zbigniew Bujak, Wiktor Kulerski, Jan Litynski, Konrad Bielinski, Ewa Kulik.

Interrogé sur l'avenir de la TKK, M. Walesa a laissé entendre qu'elle sera dissoute. « C'est clair, a-t-il dit, il ne peut y avoir deux directions ». Cependant les responsables de Solidarnosc ont décidé de « maintenir » la direction clandestine, dont seulement deux membres sont actuellement connus, MM. Jan-Andrzej Gorny (Katowice) et Marek Muszynski (Wroclaw).

En revanche, il est clair que les activités clandestines au niveau des entreprises et dans le domaine de l'édition (quelque 500 publications régulières) continueront.

Le « maintien » de la TKK, estiment les observateurs, est purement tactique en attendant de voir quelle sera l'attitude du pouvoir à l'égard des activités au grand jour du « Conseil provisoire » de Solidarnosc et des comités régionaux appelés à être réactivés dans les principales villes de Pologne.

— AFP, Reuter



Lech Walesa en compagnie de l'un de ses lieutenants, Zbigniew Bujak.

photo Reuter



photo Reuter  
Le commandant Rodolfo Salas, chef présumé du parti communiste philippin interdit, entre sa femme, Josefina Cruz et José Concepcion, l'un de ses gardes du corps.

Arrestation du chef présumé  
du parti communiste philippin

■ MANILLE — Le chef présumé du Parti communiste philippin interdit, M. Rodolfo Salas, a été arrêté lundi soir à Manille, ce qui risque de faire capoter les négociations de paix que mènent le gouvernement philippin et le Front démocratique national (FND), estiment les avocats de ce dernier.

Le FND regroupe 12 partis clandestins, dont le parti communiste et sa branche armée, la Nouvelle armée du peuple (NPA), qui compte quelque 16 500 guerilleros, selon diverses estimations.

En annonçant hier, l'arrestation de Rodolfo Salas - confirmé peu après par un représentant des forces armées à l'agence de presse officielle des Philippines (PNA) - les avocats du FND ont précisé que la femme du dirigeant clandestin, Josefina Cruz, et un de ses gardes, ont été arrêtés en même temps.

La tête de Rodolfo Salas, 38 ans, avait été mise à prix pour 250 000 pesos, soit environ \$12 200 US, a précisé l'agence officielle.

L'un des avocats du FND, M. Romeo Capulong, a demandé la libération immédiate des trois personnes, car, a-t-il dit, leur détention pourrait faire capoter les négociations que mènent le FND avec le gouvernement pour tenter de mettre fin à 17 ans de rébellion communiste dans le pays. Ces trois personnes, a-t-il précisé, font partie de la délégation du FND en tant que consultants des négociateurs, Satur Ocampo et Antonio Zumel.

Le représentant des forces armées a estimé, pour sa part, que M. Salas ne faisait pas partie des négociateurs et ne pouvait donc pas être libéré.

Les avocats du FND ont demandé également à la présidente Corazon Aquino de faire

taire le ministre de la Défense Juan Ponce Enrile et le commandant des forces armées, le général Fidel Ramos, qu'ils ont accusés de vouloir « saboter » les négociations.

Ces négociations avaient commencé au début du mois d'août et on s'attendait que les deux parties signent cette semaine un accord de cessez-le-feu valable 30 jours. Cependant, le second avocat du FND, M. Romeo Capulong, a démenti qu'un tel accord soit sur le point d'être conclu, comme l'avait affirmé lundi le négociateur du gouvernement, M. Ramon Mitra, ministre de l'Agriculture.

Rodolfo Salas, connu également sous les pseudonymes de Commander Bilog ou Henry, est diplômé de la faculté de mathématiques des Philippines. Il aurait remplacé le chef du Parti communiste clandestin (CPP), José Maria Sison, arrêté en 1977.

— AFP

Chevardnadze apporte un  
message de Gorbatchev au  
premier ministre Mulroney

■ OTTAWA — Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, est arrivé hier à Ottawa porteur d'un message du numéro soviétique Mikhaïl Gorbatchev pour le premier ministre canadien, Brian Mulroney.

A son arrivée, M. Chevardnadze a déclaré que les relations entre les États-Unis et l'Union soviétique s'étaient « un peu » améliorées à la suite du règlement de l'affaire Daniloff et la décision d'un « pré-sommet » en Islande dans quelques jours.

M. Chevardnadze a été accueilli à l'aéroport militaire d'Ottawa par le ministre des Affaires étrangères du Canada, M.

Joe Clark. M. Chevardnadze n'a pas précisé à sa descente d'avion la teneur du message qu'il apportait.

Le chef de la diplomatie soviétique a simplement émis l'espoir que les discussions qu'il aura à Ottawa aujourd'hui et demain, notamment avec MM. Clark et Mulroney, faciliteraient « une plus grande activité commune ».

La visite canadienne de M. Chevardnadze portera sur les thèmes du désarmement, du commerce et des problèmes bilatéraux plus généraux. Le ministre soviétique doit notamment signer avec le Canada le renouvellement de deux accords économiques, culturels et scientifiques.

— AFP, PC



Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, est accueilli à sa descente d'avion hier à Ottawa par le ministre canadien des Affaires étrangères, M. Joe Clark, et sa fille Catherine qui lui a remis un bouquet de roses.

photo PC







**AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES  
SOUSSIONS**

**Suite des Avis légaux  
on pages E 7 et G 6**

**Avis public**

Demande de permis aéroportuaire  
no de demande: 2-Q-000-825-101-D  
no de rôle: Q-86-07107-2

Fait demande d'aéroportuaire pour  
Rouyn-Noranda à la commission des  
Transports du Québec.

M. Jean Laperle  
260, Tessier Ouest  
Rouyn-Noranda  
J9X 2T2

**CORRECTION**

Encart publicitaire,  
mercredi, le 24 septembre.  
Page 16 Mélangeur portatif  
Braun 44.99\$  
Ne donne pas droit gratuitement à  
une balance Braun.  
Simpson regrette sincèrement tout  
inconvenient causé par ces erreurs.



**la Baie  
CORRECTIONS**

Veuillez prendre note des corrections  
suivantes à apporter au cahier publié par  
la Baie le mercredi 1er octobre 1986.  
Certains articles sont offerts dans cer-  
tains magasins seulement.

- Page 1 — Cocotte couverte 3,7 L.  
Ord. 59.98. Le prix de  
vente est de 29.99.
- Page 12 — Certains articles de Julie  
Pomerantz — ens. porte-  
serviettes, salière et por-  
vière, jeu de 4 pots et  
jarre à biscuits — ne se-  
ront pas offerts.
- Page 16 — Article 8. Le prix du service à  
fondue rouge (identique à  
l'article 7) est de 34.99 et  
non 8.99.
- Page 27 — Article 2. Sucrier et pot à  
crème. Le prix de vente de-  
vrait se lire 11.25 et non  
22.25.
- Page 31 — Les descriptions des arti-  
cles 1 et 3 devraient être  
inversées.
- Page 44 — La livrairie en prime sera  
offerte à partir du 10 no-  
vembre.

Nous regrettons ces inconvenients.

**VENTE À L'ENCHÈRE  
PUBLIQUE**

AVIS PUBLIC est, par les présentes,  
donné, conformément à un jugement  
de la Cour supérieure, district de Mon-  
tréal, rendu le 26 septembre 1986 — do-  
sier No 14-003 386-836, il sera procédé,  
le 15 octobre 1986 à 11:00 heures de  
l'avant-midi, au bureau du notaire soussi-  
gné, au no 3927 est, de la rue Mont-  
Royal, en la cité de Montréal (tel. 255-  
5533) à la vente à l'enchère et à l'adju-  
dication publique de l'immeuble apparte-  
nant à Emmanuel Latraverse, mineure,  
et désigné comme suit, savoir:

**DÉSIGNATION**

Un emplacement situé sur l'avenue Ken-  
sington, au coin de l'avenue Terrebonne,  
en la Ville de Montréal, province de Qué-  
bec, connu et désigné comme étant la re-  
subdivision UN de la subdivision CENT  
QUARANTE du lot originaire CENT  
SOIXANTE-TROIS (163-140-1), sur les  
plan et livre de renseignements de la pa-  
roisse de Montréal.

Avec bâtisse dessus engée portant les nu-  
meros civiques 4501, avenue Kensington  
et 6241, avenue Terrebonne, dont le mur  
nord-ouest est mitoyen avec la propriété  
voisine.

Pour les conditions, s'adresser au notaire  
soussigné.  
Signé à Montréal, le 29 septembre mil  
neuf cent quatre-vingt-six.

FRANÇOIS CHAREST, notaire  
3927 est, rue Mont-Royal  
Montréal - H1X 1Y2

**POINTE-CLAIRE**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE POINTE-CLAIRE

ÉLECTION MUNICIPALE —  
2 NOVEMBRE 1986

**LISTE ÉLECTORALE**

Prenez avis que la liste électorale sera  
déposée au bureau de la municipalité le  
1er octobre 1986 et que toute personne  
pourra y prendre connaissance.

Prenez également avis que les deman-  
des en inscription ou en radiation, doi-  
vent être faites par écrit et transmises  
au bureau de la municipalité avant le 8  
octobre 1986.

Le bureau du greffier situé à l'Hôtel de  
Ville, 451, boulevard St-Jean, Pointe-  
Claire, sera ouvert de 8 h 30 à 17 h 45  
les mercredis, 1er octobre, jeudi 2 octo-  
bre et de 8 h 30 à 16 h 30 le vendredi 3  
octobre et de 8 h 30 à 19 h les lundis 6  
octobre et mardi 7 octobre 1986, afin  
de faciliter la vérification de la liste  
électorale par les personnes intéressées.

Le Bureau de Révision siègera à la  
Cour municipale, 401, boulevard St-  
Jean, à compter de 19 h 30 le mercredi  
15 octobre 1986 afin de réviser ces ap-  
plications.  
Donné sous mon seing, à Pointe-Claire,  
ce vingt-neuvième jour de septembre  
1986.

Monique Trudeau  
Présidente d'élection



téléphoto Reuter

**Gina ne ressemblait pas assez à Sadi**

Gina Wildo et son bull-terrier,  
« Sadi », n'ont pas gagné le  
concours du Lucky Dog Look Ali-  
ke qui s'est déroulé hier à Hous-  
ton, en dépit de leur ressem-

blance frappante, qui a beau-  
coup amusé le public. Le couple  
gagnant se rendra à New York  
pour participer aux finales, dot-  
ées d'un prix de \$10 000.

**Requête aux ministres de la  
Justice pour ne pas appliquer  
la loi sur l'avortement**

■ SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Le Co-  
mité canadien d'action sur le statut  
de la femme demande aux ministres pro-  
vinciaux de la Justice d'imiter le Québec  
en ne tenant pas compte des dispositions  
fédérales sur l'avortement et de déclarer  
la loi sur l'avortement inapplicable.

La vice-présidente de l'organisme qui  
représente plus de 450 organisations  
non-gouvernementales, Mme Wendy  
Williams, a fait savoir que le CASF avait  
expédié hier un télégramme aux pro-  
cureurs généraux des provinces réunies à  
Victoria, leur demandant de discuter de  
l'accessibilité à l'avortement.

Le télégramme propose aux ministres  
de suivre l'exemple du Québec et de ne  
pas appliquer les dispositions de la loi re-  
lative à l'avortement tant que la Cour  
suprême du Canada ne se sera pas pro-  
noncée sur sa constitutionnalité.

« Elle n'est pas applicable parce qu'ils  
ne peuvent obtenir une condamnation  
par jury », a soutenu Mme Williams hier  
en entrevue.

Si l'on se base sur les précédents judi-  
ciaires, il est évident que « les gens à  
travers le Canada pensent que les méde-  
cins devraient pouvoir offrir ce service dans  
des cliniques indépendantes, pas de la fa-  
çon dont la loi est rédigée », a-t-elle  
ajouté.

**La Baie James est l'attrait  
touristique le plus fameux  
d'Abitibi-Témiscamingue !**

■ ROUYN-NORANDA (PC) — Cu-  
rieusement, l'attrait touristique le  
plus fameux d'Abitibi-Témiscamingue,  
s'il faut en croire un récent sondage,  
est constitué des ouvrages hydro-élec-  
trique de la Baie James... qui ne sont pas situés  
dans cette région.

Selon ce sondage, effectué en juin et  
juillet dernier par la firme montréalaise  
Segma, pour le compte de l'Association  
touristique régionale, auprès de 2 000 ré-  
pondants téléphoniques du Grand Mon-  
tréal, de la région de la Capitale nationale  
et d'Abitibi-Témiscamingue, l'attrait le  
plus généralement connu dans cette ré-  
gion serait la Baie James (92 pour cent),  
puis la fonderie de Noranda Inc. (65  
pour cent).

« On s'attendait à ce que la Baie James  
soit populaire, mais pas autant que ça »,  
a expliqué hier en conférence de presse  
le directeur-général de l'Association tou-  
ristique, Réal Roy, lors du dévoilement  
des résultats du sondage à Rouyn-Noran-  
da.

L'étude révèle que l'Abitibi-Témisca-  
mingue est une région mal connue des  
Québécois, mais qui gagne à être con-  
nue. Les touristes y reviennent volon-  
tiers (25 pour cent de quatre à 10 fois),  
particulièrement en juillet et août. Les  
visites amicales et familiales constituent  
le gros du contingent (41 pour cent des  
touristes). Suivent les simples curieux  
(35 pour cent) puis les chasseurs et  
pêcheurs (21 pour cent).

Cette statistique vient à l'encontre de  
l'orientation donnée au développement  
touristique ces dernières années, qui  
voulait que l'on accorde moins d'import-  
ance à la chasse et à la pêche au profit

À l'heure actuelle, les avortements doi-  
vent être pratiqués dans un hôpital ac-  
crédité, sur recommandation d'un comi-  
té thérapeutique et uniquement lorsque  
la santé physique ou mentale de la mère  
est menacée.

Par contre, à Terre-Neuve et à l'Île-du-  
Prince Édouard, il est impossible d'ob-  
tenir un avortement légal, puisque soit les  
hôpitaux n'ont pas formé de comité de  
médecins, soit qu'aucun médecin n'ac-  
cepte de pratiquer l'intervention.

Au Québec, le ministre de la Justice  
Herbert Marx a indiqué que son minist-  
ère poursuivrait la politique adoptée de  
facto par le précédent gouvernement du  
Parti québécois et tolérera l'avortement  
dans des cliniques indépendantes, consi-  
dérant le résultat des procès intentés au  
docteur Henry Morgentaler, acquitté à  
trois reprises par un jury de l'accusation  
d'avoir pratiqué un avortement.

M. Marx avait affirmé qu'il était inuti-  
le d'entreprendre quoi que ce soit avant  
qu'Ottawa n'ait clarifié le statut de la loi  
sur l'avortement.

Le médecin montréalais a également  
été acquitté par un jury ontarien, mais  
cet acquittement fait l'objet d'un appel  
devant une instance supérieure.

d'activités organisées et de sites culturo-  
historiques, comme le village historique  
de Bourlamaque, près de Val d'Or, et le  
vieux fort, à Ville-Marie.

Plus de 60 pour cent des visiteurs gar-  
dent un bon souvenir de cette région,  
certains même (34 pour cent) un souve-  
nir remarquable. Ils ont (93 pour cent)  
particulièrement goûté l'esprit chaleu-  
reux de sa population, son air pur et sa  
nature encore sauvage.

Les facteurs considérés généralement  
comme les handicaps majeurs au déve-  
loppement du tourisme en Abitibi-Témis-  
camingue : l'éloignement des grands  
centres, la rigueur du climat, et les lacu-  
nes du réseau des services (hébergement,  
repas etc.), sont considérés comme  
négatifs par à peine le quart des visi-  
teurs. Comme plus de 80 pour cent des  
touristes utilisent leur voiture, l'état des  
routes, souvent déplorable, constitue la  
principale cause de mécontentement. La  
très grande majorité des visiteurs em-  
pruntent la route 117, qui relie Montréal  
à Rouyn-Noranda, via Mont Laurier et  
Val d'Or. Une route en perpétuelle répa-  
ration.

Ce sondage constitue une étape préli-  
minaire dans l'élaboration d'un Plan ré-  
gional de développement touristique qui  
devrait voir le jour en 1987. Un des prin-  
cipaux écueils auxquels se heurtent les re-  
sponsables du tourisme en Abitibi-Témis-  
camingue provient du manque d'image,  
hormis les mines, identifiant l'Abitibi-  
Témiscamingue, au même titre que la  
Gaspésie à son rocher, le Lac-Saint-Jean,  
ses bleuets et son lac, Montréal, ses sites  
et ses activités, Québec, ses fortifica-  
tions.

**Les militaires  
reviennent**

■ QUÉBEC (PC) — Le 5e Groupe-  
brigade du Canada a commencé à  
rentrer de Norvège où il a participé à  
d'intensives manœuvres de l'OTAN  
conjointement avec une brigade norvé-  
gienne.

Il faudra 19 vols, en provenance de  
l'aéroport de Bardufoss, entre le 28 sep-  
tembre et le 5 octobre pour ramener les  
militaires au pays.

Les membres du Royal 22e Régiment  
qui débarquent à l'aéroport de L'Ancien-  
ne-Lorette, finiront d'arriver demain,  
tandis que les militaires appartenant à  
quelques unités de la région d'Ottawa  
continueront à arriver jusqu'au 5 octo-  
bre à l'aéroport d'Ottawa.

**DÉCES, PRIÈRES, REMERCIEMENTS**

**BOIVIN (Marguerite)**  
BRAULT (André)  
DE REPENTIGNY (Bernard)  
CARON (Sr Blanche) C.N.D.  
DESROCHES (Richard)  
DI PALMA (Jeanne-d'Arc)  
IANNELLA (Domenico)  
LABELLE (Aurore)  
LABERGE (Frère Léopold, mariste)  
LARDY (Lucien)  
LAPRISE (Cécile)  
LEMOINE (Narcisse)  
MARTEL (Marie-Anna)  
NADEAU (Pauline Marceau)  
PELLERIN (Mark)  
ROCHETTE (Dr Lucien)  
ROUSSEAU (Ausele)  
SANS-CARTIER (Angéline)  
TREMBLAY (Marcel)

**BOUVIN (Marguerite)**  
A l'hôpital de Chicoutimi, le 30 septembre 1986, à l'âge de 61 ans, est décédée M. Marguerite Lavoie, épouse de feu M. le notaire Charles Eugène Boivin, demeurant au 437 Be-  
card, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée mercredi à compter de 14h en la résidence funéraire  
Gravel & Fils Ltée, 825, Bégoin, coin des Champs Élysées, à Chicoutimi.  
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre à 11h en la cathédrale de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-François-Xavier de Chicoutimi. Elle était mère de M. et Mme Charles Boivin, demeurant au 437 Be-  
card, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée mercredi à compter de 14h en la résidence funéraire  
Gravel & Fils Ltée, 825, Bégoin, coin des Champs Élysées, à Chicoutimi.  
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre à 11h en la cathédrale de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-François-Xavier de Chicoutimi. Elle était mère de M. et Mme Charles Boivin, demeurant au 437 Be-  
card, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée mercredi à compter de 14h en la résidence funéraire  
Gravel & Fils Ltée, 825, Bégoin, coin des Champs Élysées, à Chicoutimi.

**BOUVIN (Marguerite)**  
A l'hôpital de Chicoutimi, le 30 septembre 1986, à l'âge de 90 ans et 8 mois, est décédée Dame Marguerite Lavoie, épouse de feu M. le notaire Charles Eugène Boivin, demeurant au 437 Be-  
card, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée mercredi à compter de 14h en la résidence funéraire  
Gravel & Fils Ltée, 825, Bégoin, coin des Champs Élysées, à Chicoutimi.  
Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre à 11h en la cathédrale de Chicoutimi et l'inhumation aura lieu au cimetière de St-François-Xavier de Chicoutimi. Elle était mère de M. et Mme Charles Boivin, demeurant au 437 Be-  
card, Chicoutimi. La dépouille mortelle sera exposée mercredi à compter de 14h en la résidence funéraire  
Gravel & Fils Ltée, 825, Bégoin, coin des Champs Élysées, à Chicoutimi.

**IANNELLA (Domenico)**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Domenico Antonio Iannella, époux de Filomena Padula. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Thomas (Violette Vanschaik), Joanne (Richard Luticone), ses petits-enfants Anthony, Domenic, Tiana, Josie; son frère Micheli-  
no, ses sœurs Raffaella et Concetta. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
Gravel & Fils Inc., 292, Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Poëpi, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 2h à 5h et de 7h à 10h. Des dons peuvent être faits à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria.

**BRAULT (André «Andeolo»)**  
A St-Laurent, le 29 septembre 1986, à l'âge de 78 ans, est décédé M. André Brault, époux de Yvonne Brazeau. Outre son épouse, il laisse son fils Jacques (époux de Solange Coulombe), ainsi que ses deux petits-enfants, Jean-Martin et Olivier. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée et J.R. Desjardins, 790, boul. Des-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 14h à 22h.

**CARON (Sr Blanche) C.N.D.**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 81 ans, est décédée Sr Blanche Caron (S.S. Thomas-Florence), native de Montréal. Sr Blanche Caron a fait profession à la congrégation Notre-Dame en 1925. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, une belle-soeur Mme Mary Caron, un beau-frère M. Florian Robinson et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre à 14h en la chapelle de la maison mère, 4873, av. Westmount. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction  
Alfred Dolloire Inc.

**DESROCHES (Richard)**  
La famille Desroches à la douleur de vous annoncer le décès, survenu le 30 septembre 1986, de M. Richard Desroches, à l'âge de 41 ans, suite à une brève maladie. Le service funéraire aura lieu jeudi le 2 octobre en l'église St-Paul de Grand-Mère, à 11h a.m. La famille se rendra à l'église 30 minutes avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Parents et amis sont invités à s'y rendre pour la célébration eucharistique. Les personnes désireuses de lui rendre un dernier hommage pourront se présenter au centre funéraire  
Pellerin et Fils Ltée, 599, 6e Avenue, Grand-Mère.  
Salon ouvert mercredi de 14h à 16h et de 19h à 22h. Il laisse dans le deuil son père Paul Desroches (feu Roland Hamel) de Grand-Mère, son frère Gilles (Lorraine Coallier), ses sœurs: Hélène, Monique (Michel Gariépy), Fabienne (Gilles Gaurteau), ses neveux, Stéphane et Gabriel, ainsi que de nombreux parents et amis qui pleurent tous son départ. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Écuan ou à la Fondation canadienne des maladies du rein seraient grandement appréciés.

**PELLERIN (Mark)**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Bernard De Repentigny. Il laisse dans le deuil son épouse Yolande Gauthier, son fils Pierre (Lorraine Corbell) et sa fille Rachel (Jacques Bourque), ses petits-enfants: Steve, François et Alexandre, son frère Robert, ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
A. Savarie Ltée, Membre R.F.A.Q. 340, rue Jarry est Montréal  
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10h et de la au cimetière des vétérans de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi, de 2h à 5h, 7h à 10h; vendredi, ouvert à 9h.

**DE REPENTIGNY (Bernard)**  
A Montréal, le 30 septembre 1986, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Bernard De Repentigny. Il laisse dans le deuil son épouse Yolande Gauthier, son fils Pierre (Lorraine Corbell) et sa fille Rachel (Jacques Bourque), ses petits-enfants: Steve, François et Alexandre, son frère Robert, ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
A. Savarie Ltée, Membre R.F.A.Q. 340, rue Jarry est Montréal  
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10h et de la au cimetière des vétérans de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi, de 2h à 5h, 7h à 10h; vendredi, ouvert à 9h.

**DI PALMA (Jeanne-d'Arc)**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Di Palma, née Jeanne-d'Arc Jasmin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Ludger (Johanne Leclerc), Mario (Guyline Papiilon) et Francine, 6 petits-enfants: Mélanie, Mario Jr, Ludger Jr, Nina, Marylene et Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée 3503, rue Papineau pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DI PALMA (Jeanne-d'Arc)**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Armand Di Palma, née Jeanne-d'Arc Jasmin. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Ludger (Johanne Leclerc), Mario (Guyline Papiilon) et Francine, 6 petits-enfants: Mélanie, Mario Jr, Ludger Jr, Nina, Marylene et Daniel. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée 3503, rue Papineau pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 10h et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**JANNELLA (Domenico)**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Domenico Antonio Iannella, époux de Filomena Padula. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Thomas (Violette Vanschaik), Joanne (Richard Luticone), ses petits-enfants Anthony, Domenic, Tiana, Josie; son frère Micheli-  
no, ses sœurs Raffaella et Concetta. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
Gravel & Fils Inc., 292, Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Poëpi, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 2h à 5h et de 7h à 10h. Des dons peuvent être faits à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria.

**BRAULT (André «Andeolo»)**  
A St-Laurent, le 29 septembre 1986, à l'âge de 78 ans, est décédé M. André Brault, époux de Yvonne Brazeau. Outre son épouse, il laisse son fils Jacques (époux de Solange Coulombe), ainsi que ses deux petits-enfants, Jean-Martin et Olivier. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée et J.R. Desjardins, 790, boul. Des-Croix, St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 14h à 22h.

**CARON (Sr Blanche) C.N.D.**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 81 ans, est décédée Sr Blanche Caron (S.S. Thomas-Florence), native de Montréal. Sr Blanche Caron a fait profession à la congrégation Notre-Dame en 1925. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, une belle-soeur Mme Mary Caron, un beau-frère M. Florian Robinson et plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre à 14h en la chapelle de la maison mère, 4873, av. Westmount. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction  
Alfred Dolloire Inc.

**DESROCHES (Richard)**  
La famille Desroches à la douleur de vous annoncer le décès, survenu le 30 septembre 1986, de M. Richard Desroches, à l'âge de 41 ans, suite à une brève maladie. Le service funéraire aura lieu jeudi le 2 octobre en l'église St-Paul de Grand-Mère, à 11h a.m. La famille se rendra à l'église 30 minutes avant la cérémonie pour recevoir les condoléances. Parents et amis sont invités à s'y rendre pour la célébration eucharistique. Les personnes désireuses de lui rendre un dernier hommage pourront se présenter au centre funéraire  
Pellerin et Fils Ltée, 599, 6e Avenue, Grand-Mère.  
Salon ouvert mercredi de 14h à 16h et de 19h à 22h. Il laisse dans le deuil son père Paul Desroches (feu Roland Hamel) de Grand-Mère, son frère Gilles (Lorraine Coallier), ses sœurs: Hélène, Monique (Michel Gariépy), Fabienne (Gilles Gaurteau), ses neveux, Stéphane et Gabriel, ainsi que de nombreux parents et amis qui pleurent tous son départ. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Écuan ou à la Fondation canadienne des maladies du rein seraient grandement appréciés.

**PELLERIN (Mark)**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Bernard De Repentigny. Il laisse dans le deuil son épouse Yolande Gauthier, son fils Pierre (Lorraine Corbell) et sa fille Rachel (Jacques Bourque), ses petits-enfants: Steve, François et Alexandre, son frère Robert, ainsi que plusieurs parents. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
A. Savarie Ltée, Membre R.F.A.Q. 340, rue Jarry est Montréal  
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 10h et de la au cimetière des vétérans de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi, de 2h à 5h, 7h à 10h; vendredi, ouvert à 9h.

**LARDY (Lucien)**  
A Montréal, le 29 septembre 1986, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Lucien Lardy, époux de feu Annette Aselin. Il laisse dans le deuil un fils Jacques (Claudette), 2 petites-filles: Chantal et Christine. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
Urgel Bourgie Ltée 8628, rue Hochelaga  
pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 2h et de la au Repos St-François-d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé mercredi à 2h.

**LAPRISE (Cécile)**  
A Montréal, le 30 septembre 1986, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Cécile Gagnon, épouse de feu Alphonse Laprise. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Carmelle (Tony Renaud), Danielle, Michèle (Renée Leblanc), Jean-Guy (Francine Ornat), Bernard (Jacqueline Levasseur), Micheline (Claude Charron), Lisette, André (June Ornat), Francine, Chantal, Marlène, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 octobre. Le convoi funéraire partira des salons  
J.P. Marchand, membre R.F.A.Q. 4228, rue Papineau Montréal  
pour se rendre à l'église Noire-Dame-de-Poëpi, où le service sera célébré à 11h, et de la au Repos St-François-d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LEMOINE (Narcisse)**  
A St-Hyacinthe, le 29 septembre 1986, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé M. Narcisse Lemoine, époux de Jeanne Labelle, mère de Monique, André, Pierre, grand-père de Marie-Soleil, Eric et Marc. Sous la direction du salon funéraire  
Armstrong  
pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de St-Romuald, à 11h et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**LEMOINE (Narcisse)**  
A St-Hyacinthe, le 29 septembre 1986, à l'âge de 79 ans et 9 mois, est décédé M. Narcisse Lemoine, époux de Jeanne Labelle, mère de Monique, André, Pierre, grand-père de Marie-Soleil, Eric et Marc. Sous la direction du salon funéraire  
Armstrong  
pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 11h, et de la au cimetière de St-Romuald, à 11h et de la au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

**MARTEL (Marie-Anna)**  
A Montréal, le 30 septembre 1986, à l'âge de 92 ans, est décédée Dame Marie-Anna Paquin, épouse de feu Joseph Martel. Mère de: Gérard (Rita), Georges (Claire), Irène (Jean-Paul Pelletier), Roger (Cécile) et Gilles. Elle laisse également une belle-fille Aline, ses petits-enfants, ses deux sœurs: Irène Soeur Ste-Croix et Marie-Aimée, ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 courant. Le convoi funéraire partira des salons  
J.A. Guibault Inc., Membre R.F.A.Q. 5359, boul. St-Michel  
pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 11h et de la au Repos St-François-d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

**NADEAU (Pauline Marceau)**  
A Laval, le 29 septembre 1986, à l'âge de 62 ans, est décédée Pauline Marceau, épouse d'Armand Nadeau. Elle demeurait à Laval. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres, belle-fille Jocelyne (Clement Bedard), France, Dominique (Jean-Marie Baril), Johanne (Pierre St-Yves), Eric (Sylvie Pilon), ses petits-enfants: Eve, Maude et Guillaume, ses sœurs Marguerite, Jacqueline (Jean-Paul Bidegarre), Françoise (Gilles Pouliot), Monique (Gaudes Petit), Nicole (Franco Putignano), plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. La famille recevra les condoléances au funérarium  
Lépine Cloutier 6450, boul Henri-Bourassa, Charlebois,  
mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi de 8 h à 9 h 45. Le service religieux sera célébré le jeudi 2 octobre à 10 h en l'église St-Charles-Borromée et de la au Parc Commémoratif La Souveraince. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites 14h à 17h et 19h à 22h.

**NADEAU (Pauline Marceau)**  
A Laval, le 29 septembre 1986, à l'âge

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant le(s) entreprise(s) ou service(s) énuméré(s) ci-après, adressées au Chef, politique et administration des marchés région du Québec, Travaux publics Canada, Complexe Guy-Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Pièce 702-14, Montréal (Québec) H2Z 1X4 seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution situé au 6e étage de la tour est du Complexe. Téléphone: 283-2497.

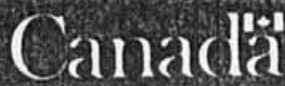
SERVICE

**Appel d'offres no 86M-224P**  
Pour la Société canadienne des Postes  
Enlèvement de la neige et épandage de sable  
Grands Établissements Postaux  
555, rue McArthur  
Saint-Laurent (Québec)

Date limite: le jeudi 30 octobre 1986  
Dépôt: 50\$  
Informations générales: Tél.: (514) 283-2497/1198  
Informations techniques: Tél.: (514) 283-6548

INSTRUCTIONS

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Transport Canada / Transports Canada  
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

APPELS D'OFFRES

Transports Canada lance deux appels d'offres pour les projets suivants:

**PROJETS: QN-2110**  
Remplacer deux réservoirs de carburant et deux pompes distributrices incluant tous les travaux connexes au garage d'entretien de véhicules à l'aéroport de Frobisher Bay, T.N.O.

**EXAMEN DES DOCUMENTS:**  
Fédération de la construction du Québec (Montréal), Association de la construction de Montréal (Montréal).

**DATE DE CLÔTURE:** 10 octobre 1986.  
**DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION:** \$75  
Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, gestion du matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, 1435 Cardinal, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3, 633-3203, (no. Telex. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale aux dates stipulées. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable pour chaque projet fait au nom du Receveur général du Canada.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formules fournies par le ministre et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.  
R. IMBEAULT  
Directeur général, Aéroports  
Région du Québec

Le 24 septembre 1986.



# Les Forces libanaises enterrent leurs morts, victimes des dissidents

■ BEYROUTH — Les Forces libanaises (FL, chrétiennes) ont enterré hier les victimes des combats entre factions dissidentes de la milice après avoir accusé la Syrie d'avoir tenté d'investir Beyrouth-Est.

Les miliciens des FL, entassés dans des camions et des jeeps et brandissant d'immenses croix blanches, ont tiré des rafales de M-16 et de Kalashnikov vers le ciel en défilant derrière les cercueils des victimes, dans le secteur chrétien.

Au moins 33 personnes, dont six miliciens, sont morts à la fin de la semaine dernière après que des dissidents des FL, menés par Élie Hobeika, allié de la Syrie, eurent pénétré dans le secteur est de la capitale.

Dans un communiqué diffusé à Beyrouth-Ouest, Hobeika, évincé en février par Geagea, actuel chef des FL, a déclaré que l'armée libanaise était intervenue pour contrer ses forces venues, selon lui, « libérer » Beyrouth-Est.

« La Voix de la mère patrie », radio sunnite, a indiqué que les miliciens chrétiens avaient essayé de passer hier du secteur est au secteur ouest (musulman) mais on indique auprès des forces de sécurité et de source milicienne que cette information est dénuée de tout fondement, ajoutant que seuls des coups de feu « classiques » avaient été échangés.

Geagea a accusé lundi soir la Syrie de financer et de former des miliciens dissidents chrétiens qui ont participé à l'attaque de la fin de la semaine dernière et a prévenu que ses hommes répliqueraient en investissant Beyrouth-Ouest, si cela se reproduisait. Il a loué l'armée pour avoir aidé à repousser les partisans d'Hobeika, ajoutant qu'un accrochage dimanche entre ses hommes et l'armée, au cours duquel deux de ses miliciens sont morts, ne devait pas porter atteinte aux bons rapports entre eux.

Quelques heures après ce dernier incident, le colonel Khalil Kanaan, commandant chrétien de la 5e brigade de l'armée, était abattu à son domicile de Beyrouth-Est. Le colonel Kanaan a été porté en terre hier. Les FL ont indiqué qu'elles n'avaient rien à voir avec cet assassinat.

Ghazi Kanaan, chef des services de renseignements militaires syriens au Liban, a déjà démenti les accusations selon lesquelles

il aurait aidé à diriger la rébellion chrétienne depuis sa chambre d'hôtel à Beyrouth-Ouest.

Par ailleurs, Israël a annoncé que ses forces avaient tué hier deux miliciens d'obédience indéterminée dans des combats au Liban-Sud où il a envoyé la semaine dernière des renforts à la suite d'une série d'attaques lancées contre des miliciens de l'armée du Liban-Sud (ALS).

De plus, un accrochage a opposé hier des miliciens du mouvement chiite Amal et des habitants du camp de réfugiés palestiniens de Rachidiyeh, à 4 km à l'est de Tyr au Liban-Sud, ont rapporté les correspondants.

Selon le Front de salut national palestinien (FSNP, coalition palestinienne pro-syrienne), une femme a été tuée et six autres personnes, dont un milicien de la Saika (organisation palestinienne d'obédience syrienne), ont été blessées lors des accrochages.

Dans une autre affaire, le chef du mouvement libanais chiite Amal, M. Nabih Berri, a donné ordre aux services de sécurité de son mouvement de rechercher activement le journaliste français, M. Jean-Marc Sroussi, disparu dimanche soir. Personne n'a jusqu'à présent revendiqué l'enlèvement du journaliste.

—AFP, Reuter



Les soldats de l'armée libanaise rendent un dernier hommage au colonel Khalil Kanaan, le commandant de la cinquième brigade qui a été assassiné chez lui, hier, par un inconnu. photo Reuter

## DÉPÊCHES

**CHILI-USA:** le secrétaire d'État George Shultz a fait part au ministre chilien des Affaires étrangères Jaime del Valle des « graves préoccupations de Washington face à la situation au Chili ». M. Shultz a pressé ce pays d'honorer sa promesse de retour à la démocratie.

**MAROC:** le roi Hassan II du Maroc a nommé hier M. Azeddine Laraki premier ministre du gouvernement marocain en remplacement de M. Mohamed Karim Lamrani. M. Lamrani a démissionné lundi pour des raisons de santé. M. Laraki, qui occupait les fonctions de ministre de l'Éducation nationale, avait été nommé vice-premier ministre en mars dernier.

**ÉGYPTE:** un peu plus de 14 millions d'électeurs égyptiens sont appelés aux urnes aujourd'hui pour renouveler le mandat de la moitié des membres

élus (70 sur 140), ainsi que 43 suppléants, du Conseil consultatif égyptien qui fait office de Sénat. Les partis d'opposition ont décidé de boycotter la consultation pour protester contre le mode de scrutin.

**BELGIQUE:** la plus haute juridiction de Belgique, le Conseil d'État, a annulé hier la nomination d'un bourgmestre (maire) francophone d'une commune située sur le territoire flamand. Cet arrêt du Conseil d'État risque d'ouvrir une crise gouvernementale entre les partenaires francophones et flamands de la coalition de centre-droit du premier ministre Martens.

**CSE:** la durée du débat général et le problème de l'accès de la presse aux réunions ont fait l'objet d'une proposition des Occidentaux à la réunion préparatoire, à Vienne, de la troisième « conférence-bilan » sur la Sécurité et la Coopération en Europe. Les Occidentaux

demandent que le débat dure sept semaines au lieu de cinq et que la presse puisse assister au moins une fois par semaine à une réunion plénière.

**FRANCE:** la journée de grève et de manifestation de la CGT hier a surtout entraîné des répercussions sur le trafic ferroviaire, comme cela avait été prévu, et la direction du syndicat proche du Parti communiste français a annoncé, lors d'une manifestation à Paris, des actions de même type « dans les prochains jours ».

**TERRORISME:** le ministre français de l'Intérieur, M. Charles Pasqua, a appelé les Français à la vigilance, estimant que le « pire » était peut-être encore à venir en matière d'attentats terroristes. Ces derniers ont fait 10 morts et 163 blessés à Paris durant les deux premières semaines de septembre. Tous les congés des policiers français ont été supprimés jusqu'au 15 octobre.

Ville de St-Jean-sur-Richelieu

**APPROVISIONNEMENTS & SERVICES APPEL D'OFFRES**  
no: SA-536-TP-86  
SEL EN VRAC — ENTRETIEN DES RUES

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu recevra des soumissions cachetées pour le projet cité en rubrique, au plus tard le 20 octobre 1986, à 15:00 heures, heure en vigueur localement.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement acceptée, être sous pli cacheté dans l'enveloppe de soumission fournie à cette fin et se trouver physiquement au bureau du Directeur des Approvisionnement et Services de la Ville, 188 rue Jacques-Cartier nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, à la date et à l'heure indiquées ci-haut. Chaque enveloppe est estampillée à l'horodatage du Service et un reçu peut être exigé.

**DOCUMENTS DE SOUMISSION:**  
Toute personne ou firme intéressée pourra se procurer les documents de soumission à compter de 9:00 heures a.m. le mercredi 1er octobre 1986, au bureau du Directeur des Approvisionnement et Services de la Ville, 188 rue Jacques-Cartier nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec.

**DÉPÔT DE SOUMISSION:**  
Les offres de soumissionnaires devront être accompagnées d'un dépôt de soumission (chèque visé ou bon de cautionnement) représentant au moins 10% de l'offre totale, le tout conformément aux exigences de l'appel d'offres.

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS:**  
LIEU: Hôtel de Ville — Salle des délibérations  
188 rue Jacques-Cartier nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec

DATE: Lundi le 20 octobre 1986

HEURE: 15:00 heures, ou immédiatement après

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et il ne sera pas tenu compte des soumissions non conformes aux devis ou à la formule de soumission.

Approvisionnement et Services  
L'Acheteur  
Jacques Vallières  
JV/dl

VILLE DE POINTE-CLAIRE

**APPEL D'OFFRES**

**OUVRAGE: #86027**  
Règlement: #2344  
Description:  
Construction des services et de la rue sur une partie du lot originaire 64, en la Ville de Pointe-Claire

DES SOUMISSIONS SCÉLÉES sont demandées pour la construction des services et de la rue sur une partie du lot originaire 64, en la Ville de Pointe-Claire.

LES SOUMISSIONS doivent être adressées au Conseil de la Ville de Pointe-Claire et livrées au Gérant de l'Approvisionnement de la Ville, à l'Hôtel de Ville, 451 boul. St-Jean, Pointe-Claire, Québec, pas plus tard que trois heures, heure avancée de l'Est (3:00 p.m. H.A.E.)

**LE MERCREDI 15 OCTOBRE 1986**

LES SOUMISSIONS seront ouvertes en public à l'Hôtel de Ville à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est (3:00 p.m. H.A.E.) la journée de la fermeture des soumissions.

LES ENVELOPPES contenant les soumissions doivent être marquées clairement quant à leur contenu.

LES DOCUMENTS pourront être obtenus au Service de l'Ingénierie contre un dépôt de \$50 fait à l'ordre de la Ville de Pointe-Claire. Le dépôt sera remboursé à condition que l'entrepreneur ait présenté une soumission et que les documents soient remis à la Ville en bon état, dans les (10) dix jours de la date d'ouverture des soumissions.

UN CHÈQUE CERTIFIÉ ou un cautionnement représentant au moins dix (10%) pour cent du montant total de la soumission doit être inclus avec chaque soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Donné à Pointe-Claire, ce premier jour d'octobre 1986.

**DENIS ROBILARD**  
GERANT-APPROVISIONNEMENT

**AVIS DE REQUÊTE D'ABANDON DE CHARTE URBAN DEVELOPMENT INC.**

AVIS est par les présentes donné que URBAN DEVELOPMENT INC. s'adressera au ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

DATE À MONTRÉAL, ce 19e jour de septembre 1986.

Yoine Goldstein, Secrétaire  
MEYEROWITZ GOLDSTEIN  
FLANZ & FISHMAN  
Suite 1800  
300 Léo-Pariseau  
Montréal, Québec  
H2W 2P9

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
VILLE DE SAINT-PIERRE

**DÉPÔT DE LA LISTE ÉLECTORALE**

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant minuit le 7 octobre 1986.

Prenez également avis que les séances du bureau de révision auront lieu à la mairie, entre le 8 et le 16 octobre 1986 de 19 h 30 à 21 h 30.

Donné à Saint-Pierre, ce 1er jour d'octobre 1986.

Gérard Goyette  
Président d'Élection  
Ville de Saint-Pierre

Suite des Avis légaux en pages E7 et G5

**20% à 23% DE RABAIS** **VENTE D'AUTOMNE KAYSER**  
Commandez maintenant!  
La vente se termine le 12 octobre

1. Modèle 11207. Bas-culotte Ultra-Chic de Kayser à culotte de maintien. Culotte en doux nylon et spandex «Lycra», jambes ultra diaphanes, pointes renforcées. Tailles: petite, petite-moyenne, moyenne-élancée, élancée. «Ultra Neutral», «Iced Coffee», crème, hûtre, «Ultra-Black». Prix courant Eaton 4.75, 3.79 ch. 2 pour 7.39, **4 pour 14.59**
2. Modèle 3120. «Soft-Touch» de Kayser. Bas-culotte entièrement diaphane en nylon 15 deniers avec un peu de spandex «Lycra». Fourche doublée de coton, pieds sandale. Tailles: petite-moyenne, moyenne-élancée, forte. Hûtre, crème, marine, «Real Black», «Aztec» (turquoise), pourpre. Prix courant Eaton 3.00, 2.39 ch. **3 pour 6.99**
3. Modèle 1211. Bas-culotte Ultra-Chic de Kayser. Jambes 15 deniers. Pieds sandale. Tailles: petite, petite-moyenne, moyenne-élancée, élancée. «Ultra-Black», hûtre, crème, iris, pourpre, «Zenith Blue». Prix courant Eaton 4.25, 3.39 ch. 2 pour 6.59, **4 pour 12.99** (Centre-ville et Pointe-Claire seulement)
4. Modèle 14209. Bas-culotte Ultra-Chic de Kayser à culotte de maintien. Pieds sandale. Culotte en doux nylon et spandex «Lycra», jambes ultra diaphanes. Tailles: petite, petite-moyenne, moyenne-élancée, élancée. Hûtre, crème, «Ultra-Black», pourpre, «Ultra Midnight Blue». Prix courant Eaton 4.75, 3.79 ch. 2 pour 7.39, **4 pour 14.59** (Non vendu à Anjou, Cavendish, Rockland)
5. Modèle 3121. Bas-culotte «Soft Touch» de Kayser «Grandé taille». Nylon diaphane 15 deniers avec un peu de spandex «Lycra». Pieds sandale, entièrement diaphanes, fourche doublée de coton. Taille unique pour 165 à 200 lb. Crème, hûtre, «Real Black», ton argent, pourpre. Prix courant Eaton 3.25, 2.59 ch. **3 pour 7.49**

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval et Rockland, sauf indications contraires. Rayon 201. Venez ou téléphonez: 284-8484.

EATON  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

LES 100 \$ ET PLUS  
LES 50 \$ ET PLUS  
LES 25 \$ ET PLUS  
LES 10 \$ ET PLUS

Crédit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en magasin.

# Près de 10 000 hommes ont été mobilisés en prévision de la visite du pape en France

LYON (Reuter) — Après Paris, Lisieux et Lourdes, le pape Jean-Paul II s'apprête à entamer samedi à Lyon son troisième voyage en France, où il séjournera du 4 au 7 octobre au milieu de mesures de sécurité exceptionnelles, renforcées encore après la récente vague d'attentats.

Outre Lyon, ancienne capitale des Gaules, le souverain pontife visitera plusieurs villes de la région: Ars, village du saint curé Jean-Marie Vianney, Taizé, Paray-le-monial et Ancey, en Savoie.

Pour la circonstance, le préfet de police du département du Rhône, Georges Bastelica, a été chargé de coordonner toutes les mesures de sécurité pendant ce séjour.

Depuis début septembre, les réunions entre les dirigeants de la police et de la gendarmerie se

succèdent à la préfecture, en présence des responsables du voyage officiel.

Quelque 10 000 policiers et gendarmes devraient être mobilisés pour ce voyage. Certains sont déjà à pied d'oeuvre à Lyon, pour fouiller et même radiographier quotidiennement les sites que doit visiter le pape.

L'armée a été appelée en renfort pour fournir les barrières mobiles de protection qui serviront à contenir la foule. Ainsi, sur le site d'Eurexpo, où Jean-Paul II doit célébrer samedi une messe, il faudra 22 km de barrières pour retenir les 500 000 fidèles attendus.

Chaque jour, les policiers sillonnent inlassablement la quarantaine de kilomètres que le pape, à bord d'une voiture blindée, doit parcourir à Lyon. Tous les riverains du parcours ont reçu la visite d'inspecteurs de

police pour une vérification d'identité. Ils ont été priés d'être vigilants sur les visites qu'ils pourraient recevoir le week-end prochain.

On a même demandé à ces Lyonnais de retirer des balcons les pots de fleurs qui pourraient tomber sur le trajet du pape. Sur la colline de Fourvière, au pied de la basilique, où Jean-Paul II doit bénir la foule dimanche soir, des vitres à l'épreuve des balles ont été installées, pour que le pape puisse officier sans risquer d'être la victime d'un tueur isolé.

Toujours pour des raisons de sécurité, Jean-Paul II effectuera la majorité de ses déplacements en hélicoptère. Tous les sites qu'il doit visiter seront interdits de survol. L'aéroport de Bron, situé près de celui de Satolas, où il arrivera, sera fermé. La chasse sera interdite sur certaines com-

munes voisines. Les grandes surfaces situées entre l'aéroport de Satolas et Lyon seront fermées samedi. Cela représente une perte sèche de plusieurs millions de francs pour la société Auchan, qui a néanmoins bien accepté la chose et a abandonné son parking aux fidèles.

Le centre régional d'information routière informera les automobilistes des moyens d'entrer et de sortir de Lyon les 4 et 5 octobre.

Depuis le début de la semaine, les contrôles de police ont été renforcés à Lyon et aux abords des bâtiments publics, ainsi que dans les centres commerciaux. Pendant toute la durée du séjour du pape, les hôpitaux seront en alerte.

La venue du chef de l'Église catholique est marquée, comme d'habitude, par des initiatives

commerciales parfois étonnantes.

«Je ne condamne pas les marchands du temple», a déclaré Mgr Albert Ducourtray, archevêque de Lyon et primat des Gaules, évoquant les à-côtés commerciaux de cette visite: profusion de médailles, d'assiettes et de t-shirts à l'effigie de Jean-Paul II, vente de 35 000 statuettes fabriquées par un mouleur de 21 ans, Eric Martin.

La chanteuse Mick Michel, absente de la scène depuis 13 ans, a même repris du service avec un disque à la gloire du curé d'Ars, dont les premières paroles sont: «Un petit garçon est né à Dardilly, un petit curé qui s'appelle Jean-Marie, le petit curé est devenu saint, c'est grâce à lui que le Saint Père nous vient».

De son côté, le sénateur-maire de Lyon, Francisque Collomb, a émis le voeu que la ville soit illu-

minée dimanche soir. Habituellement, Lyon s'illumine tous les 8 décembre en l'honneur de la Vierge Marie, patronne de France. Lumignons et bougies fleurissent alors au rebord des fenêtres.

L'association «Amitié-Pologne» entend profiter de la visite d'un pape polonais pour vendre ses propres lumignons — des gobelets transparents contenant une bougie rouge et blanche, aux couleurs de la Pologne. La vente permettra d'envoyer du lait et des aliments pour enfants cet hiver en Pologne.

Pour sa part, Mgr Ducourtray a commandé trois mètres cubes d'hosties pour la messe de samedi. A Paray-le-monial, un carillon spécialement construit pour la visite papale reproduira l'air joué depuis le 14e siècle à la cathédrale de Cracovie.

## VENTE TRANS CANADA EATON

# PLUS

4 DERNIERS JOURS ET D'AUTRES AUBAINES À NE PAS MANQUER!

**Peignoir en coton «Mr. Robert»**  
1. Modèle mi-mollet genre kimono. Coton éponge tissé. Blanc, rose ou bleu. Taille unique convenant à la plupart des statures.  
**44.99 ch.**  
Rayon 209

**Chaussettes «Attitude» Eaton**  
2. Socquettes côtelées à revers roulés en acrylique «orlon» et nylon. Blanc, noir, émeraude, ton bronze, prune ou cerise broyée. Pointure unique pour 9 à 11.  
**2.99 la paire**  
Rayon 201

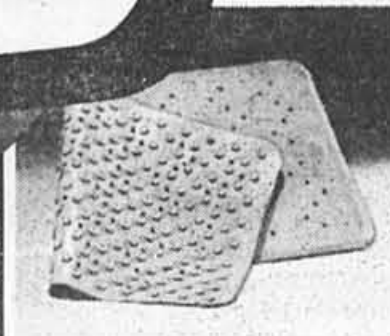
**Bas-culottes Vanity Fair Eaton texturés**  
3. Motif chevron en noir, pourpre, «verge d'or», bleu océan ou albâtre. Taille unique pour 100 à 150 lb.  
**2.39 la paire ou 3 paires pour 6.99**  
Rayon 201

**Polojamas pour filles et garçons**  
Tricot de polyester et coton.  
4. Polojiamas avec haut imprimé pour filles. Jade ou fuchsia en tailles 4, 6, 6X.  
**9.99 ch.**  
Jade, fuchsia ou noir en tailles 8, 10, 12, 14.  
**12.99 ch.**  
Rayon 211

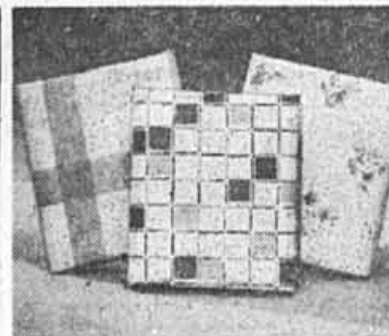
**5. Polojiamas pour garçons**  
Imprimés au pochoir variés sur le devant. Bleu roi ou rouge. Tailles 4, 6, 6X.  
**10.99 ch.**  
Petite (7 et 8), moyenne (10 à 12), grande (14 à 16)  
**12.99 ch.**  
Rayon 232

**«Snowjoggers» en nylon pour hommes**  
5A. (Non représentés). Modèles à enfiler ou à lacer. Doublure en peluche, semelle antidérapante. Gris ou noir. (Modèles à lacer en gris seulement). Pointures 7 à 12 sans demies.  
**29.99 la paire**  
Rayon 237

**Bottes «Splash-eze Travellers»**  
6. Bottes moulées avec empeigne en nylon. Chaussette d'isolation au genou et enveloppe pour le transport. Noir, gris, rouge ou blanc. Pointures 6 à 10 sans demies pour dames.  
**19.99 la paire**  
Rayon 238  
Eaton Centre-ville, et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno, Beloeil, Rockland et LaSalle.  
Venez ou téléphonez: 284-8484



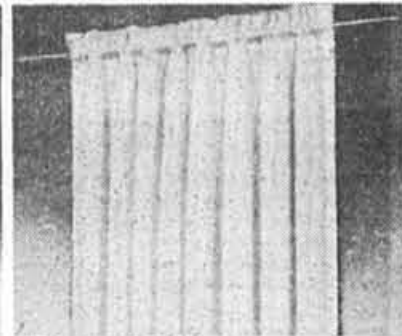
**25% de rabais! Carpets en caoutchouc pour la baignoire**  
7. Choix de blanc, rose, bleu ou beige. (Délai de 2 semaines).  
Prix courant Eaton 9.98  
**7.49 ch.**  
Rayon 336



**Nappes variées en vinyle**  
8. Grand choix de modèles et de formats!  
**5.99 à 11.99 ch.**  
Rayon 236



**Napperons matelés**  
9. Une super sélection de teintes unies!  
**2.99 ch.**  
Rayon 236



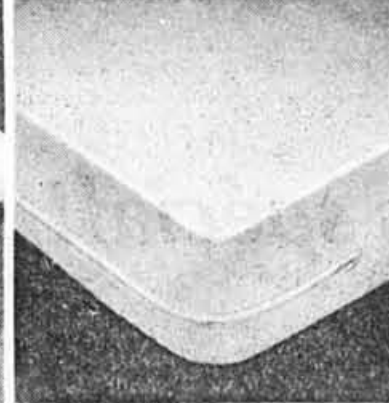
**35% de rabais! Panneaux «Cameo» en dentelle**  
10. Polyester/tête passe-tringle. Blanc ouivoire. Dim. approx. (larg. x long.) 49 x 83 po ou 49 x 94 po  
**28.97 ch.**  
Rayon 267



**25% de rabais! Couvertures «Algonquin Park» Eaton**  
11. Tissage thermique en acrylique et polyester. Champagne, pêche ou bleu pastel.  
Format Prix courant Eaton ch.  
Une place/ deux places 26.00 19.49  
Deux places/grand 30.00 22.49  
Rayon 436



**30% de rabais! Oreiller «Trousseau» Eaton**  
12. Bourre en plumes d'oiseau aquatique. Support ferme. Traitement «Sanitized».  
Format Prix courant Eaton ch.  
Standard 24.00 16.80  
Grand 26.00 18.20  
Rayon 436



**25% de rabais! Couvre-matelas «Deluxe» Eaton**  
13. Coton et polyester avec glissière en nylon.  
Format Prix courant Eaton ch.  
Une place 24.00 17.99  
Deux places 32.00 23.99  
Grand 36.00 26.99  
Rayon 436



**Serviettes «Sierra» à bon prix!**  
14. Coton et polyester; boucle. Ourlets et liteaux. Bourgogne, champagne, rose fard, bleu Wedgwood, ocre brun.  
Ch.  
De bain 6.99  
Essuie-mains 4.99  
Débarbouillette 2.99  
Rayon 336



**30% de rabais! Draps blancs en formats courants et peu courants**  
15. Polyester et coton d'entretien facile.  
Prix courant Eaton ch.  
**Formats courants**  
Une place, droit ou housse 14.00 9.79  
Deux places, droit ou housse 18.00 12.49  
Grand, droit ou housse 23.00 15.99  
Très grand, droit ou housse 30.00 20.99  
Tailles standard (la paire) 10.00 6.99  
Tailles très grand (la paire) 13.00 8.99

**Formats peu courants**  
Une place; extra-long, housse 15.00 10.49  
Lit simple; housse 14.00 9.79  
¾; housse 18.00 12.49  
Deux places; extra long, housse 19.00 12.99  
Couchette; housse 13.00 8.99  
Rayon 436 (Délai de livraison de 2 semaines).



**37% à 40% de rabais! Draps «Adagio» en finette**  
16. Fabriqués au Canada exclusivement pour Eaton! Coton et polyester brossés.  
Format Prix courant Eaton ch.  
Une place, droit ou housse 20.00 11.99  
Deux places, droit ou housse 23.00 13.99  
Grand, droit ou housse 27.00 16.99  
Tailles standard (la paire) 13.00 7.99  
Rayon 436

**30% à 34% de rabais! Volants et couvre-oreillers en broderie ajourée**  
17. Choix de blanc ou albâtre.  
Format Prix courant Eaton ch.  
Volant, une place 39.00 25.99  
Volant, deux places 44.00 29.99  
Volant, grand 49.00 33.99  
Volant, très grand 64.00 41.99  
Couvre-oreiller standard 15.00 9.99  
Couvre-oreiller grand 18.00 11.99  
Rayon 436

**Les restaurants Eaton**  
Le fin du fin pour les clients gourmands  
Aujourd'hui... Filet de poisson sur un petit pain pendant la Vente Trans-Canada Eaton!  
Ne manquez pas de visiter un des restaurants libre-service Eaton et dégustez ce délicieux filet de poisson servi sur un petit pain. Avec salade de chou, garnitures et un Coke format 350 mL. 3.59 ch. Offre en vigueur jusqu'au 4 octobre 1986

VENEZ OU TÉLÉPHONEZ 284-8484



**EATON**  
VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

- CENTRE-VILLE: Ste-Catherine et University
- MONT-ROYAL: Centre Rockland
- ANJOU: Galeries d'Anjou
- POINTE-CLAIRE: Centre commercial Fairview
- CÔTE-ST-LUC: Mail Cavendish
- LAVAL: Carrefour Laval
- LASALLE: Carrefour Angrignon
- SAINTE-BRUNO: Promenades St-Bruno
- BELOEIL: Mail Montnach

# VENTE TRANS CANADA EATON

## 4 DERNIERS JOURS

HÂTEZ-VOUS! IL Y A BEAUCOUP  
D'ACHATS AVANTAGEUX À FAIRE  
ET DES TROUVAILLES SUPERBES!



**Escarpins  
Celebrity  
à prix très spécial!**  
**49<sup>99</sup>**  
la paire

Élégantes chaussures d'automne pour femmes. Semelle en cuir, procurant un confort de tous les instants. Pointures 7½ à 10AA, 6 à 10B, 6 à 9D.

1. Escarpins en cuir avec détail en cuir également et talon tout confort pour la marche. Noir ou taupe.
2. Sandales habillées à empeigne froncée; courroie réglable à l'arrière et talon de hauteur moyenne. Cuir noir ou gris.

**Chaussures d'exercice en toile pour femmes**

**9<sup>99</sup>**  
la paire

3. Ça c'est du style! Tige en toile de coton; entrée de pied sous-coussinée en tissu éponge assurant plus de confort. Blanc et rose avec garniture, blanc et bleu avec garniture ou blanc. Pleines pointures 5 à 10.

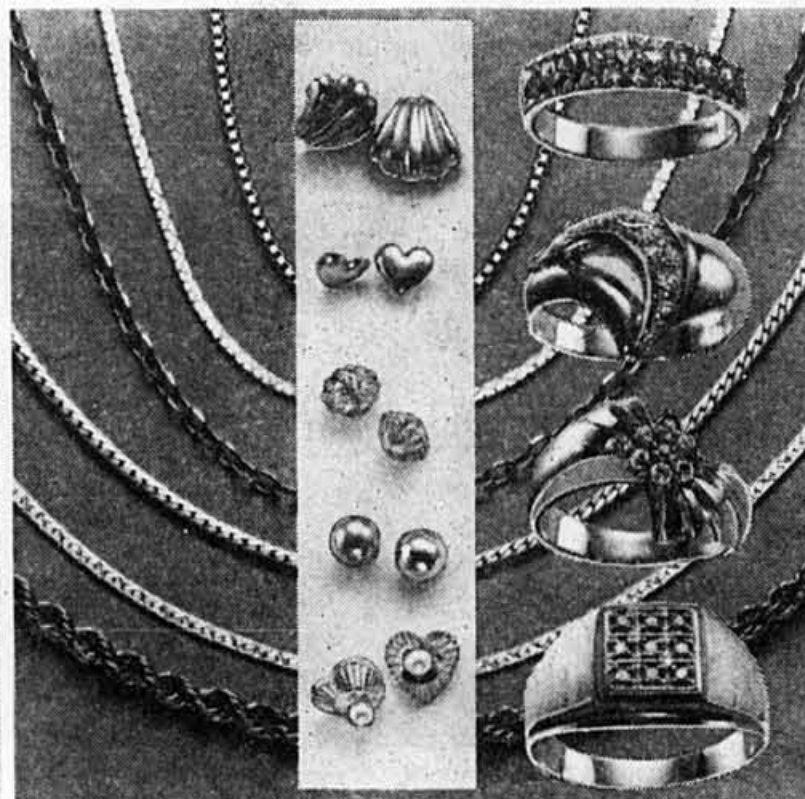
Rayon 238



**Offre de lancement!**  
**Boucles d'oreilles Vendôme**  
Procurez-vous une seconde paire à moitié prix.

4. Achetez-en une paire à prix courant, soit 10.00 et obtenez une seconde paire à moitié prix! Simili-perles et simili-pierres fines serties dans du métal de ton or ou de ton argent.

À pincettes ou pour oreilles percées. Quelques exemples seulement sont représentés parmi notre vaste sélection. 10<sup>00</sup> la paire. Achats en personne seulement.



**Chaînes et  
boucles d'oreilles**  
**40% de rabais!**

5. Obtenez 40% de rabais sur notre entière sélection de chaînes et boucles d'oreilles en or 10 carats et 14 carats. Ce sont des achats qui sortent de l'ordinaire! Achats en personne seulement. Rayon 215

**Prix spéciaux!**  
**Bagues à diamant!**  
**299<sup>99</sup>** ch.

6. Si vous avez l'intention de faire un cadeau, il ne vous reste que 4 jours pour faire des achats très avantageux! Hâtez-vous. Rayon 215

**Les restaurants  
Eaton** Le fin du fin pour les clients gourmands

**15% de rabais!**  
**sur votre repas  
chaud de demain  
soir, 2 octobre...**

Entrez dans les restaurants libre-service Eaton ou la salle à manger demain après-midi (à partir de 16 h 30 jusqu'à la fermeture) et présentez ce coupon. Vous obtiendrez 15% de rabais à l'achat d'un repas chaud au menu du jour. (Les boissons alcoolisées ne sont pas comprises dans cette offre.) Cette offre est valable **jeudi 2 octobre seulement.**

Ce coupon ne peut être utilisé en concomitance avec un autre rabais!

Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée et 2e étage et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Saint-Bruno, Beloeil, Rockland et LaSalle. Rayons 215 et 238.

**VENEZ OU  
TÉLÉPHONEZ  
284-8484**

Sauf indications contraires.

Oui, c'est notre plus grande vente! Oui, il y a des centaines d'articles à prix spécial, que nous ne pouvons tous annoncer, faute de place! Oui, il y a de multiples raisons pour que vous veniez en profiter! C'est ça que vous vouliez savoir? Eh bien, à vous de jouer maintenant!



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées pour les achats en personne.

# EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

**CENTRE-VILLE**  
Ste-Catherine et University

**MONT-ROYAL**  
Centre Rockland

**ANJOU**  
Galeries d'Anjou

**POINTE-CLAIRE**  
Centre commercial Fairview

**CÔTE-ST-LUC**  
Mail Cavendish

**LAVAL**  
Carrefour Laval

**LASALLE**  
Carrefour Angrignon

**SAINT-BRUNO**  
Promenades St-Bruno

**BELOEIL**  
Mail Montenech